



## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par les projets décrits ci-dessous :

**Le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 6 juin 2017 à 19 h, le projet de résolution pour le projet particulier suivant :**

1. Projet particulier PP27-0227 en vue de permettre la construction d'un projet commercial et résidentiel, sur un emplacement situé du côté est de la rue Honoré-Beaugrand, entre la rue Hochelaga et l'avenue Souigny sur le site de l'ancienne cour de voirie Beaugrand - 1150603018.

**Le conseil d'arrondissement a adopté aussi, à la même séance ordinaire, les premiers projets de règlements suivants :**

1. Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275), pour un emplacement situé à l'angle sud-est des rues Hochelaga et Honoré-Beaugrand, sur le site de l'ancienne cour de voirie Beaugrand (01-275-90) - 1130603010.

2. Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) afin d'ajouter un nouveau secteur numéro 14-14 apparaissant sur la carte intitulée « La densité de construction » sur un emplacement situé à l'angle sud-est des rues Hochelaga et Honoré-Beaugrand sur le site de l'ancienne cour de voirie Beaugrand - 1130603009.

**Une assemblée publique de consultation se tiendra le mercredi 28 juin 2017 à 18 h 30, à la salle du conseil de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) et la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, c. C-11.4).**

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ces projets ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ces sujets.

Le projet particulier, les projets de règlements, ainsi que les plans de zones sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 6854, rue Sherbrooke Est, de 8 h 30 à 16 h 30.

**FAIT À MONTRÉAL, CE 13<sup>E</sup> JOUR DE JUIN 2017**

**Le secrétaire d'arrondissement,**

**Monsieur Magella Rioux**